



**CONSEIL COMMUNAL  
DU CHENIT**

CANTON DE VAUD

**Procès-verbal n°6 Législature 2021-2026**

**Séance du Conseil communal**

**Lundi 27 juin 2022, 19h30, Hôtel de Ville**

**Présidence** : M. Arjen Meijer

**Vice-présidence** : M. Francisco Sanchez

**Secrétaire** : Mme Françoise Messer

**Scrutateurs** : MM. Fritz Dennler et Thierry Rouiller

**Scrutateur suppléant** : M. Stephan Schwab.

Séance transmise sur ValTV

L'heure de convocation étant écoulée, M. le Président salue les membres du Conseil, la Municipalité, la presse, le public et les téléspectateurs.

**a) Appel nominal**

Conseillers et Conseillères présent/e/s : 49

**Excusé/e/s** : Philippos Gasparis, Aftab Hussain Shah, Naomi Lecoultre, Rahma Mangin, Damien Rithner, Francisca Santana Meylan, Lionel Savoy, Joëlle Vullioud.

**Absent** : Julien Matthey

Le quorum étant atteint, M. le Président ouvre la séance.

**b) Adoption des procès-verbaux des séances du 9 et 24 mai 2022**

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire.

**c) Communications du Président**

M. le Président donne lecture de plusieurs lettres qui sont mises en annexe de ce procès-verbal.

- La lettre de démission de M. Philippe Perrin du groupe UDI.
- La lettre de M. P.-A. Meylan, Président de la Fondation IDEA, le rapport de la Fondation est disponible sur demande auprès de la secrétaire.
- La lettre de démission de M. Arjen Meijer du groupe UDI.

**d) Communications municipales**

M. le Syndic lit les communications municipales qui sont en annexe de ce PV.

**ORDRE DU JOUR**

1. **Assermentations**
2. **Election Commission de Gestion 2022-2023**
3. **Préavis N° 06-2022 Comptes 2021**
4. **Préavis N° 07-2022 Temple du Sentier – Introduction du Chauffage à distance Sogebois et divers travaux**
5. **Élection Commission des Finances 2022-2023**
6. **Préavis N°08-2022 Traversée du village de l'Orient. Réalisation du tronçon n° 02**

- 7. Élection du Bureau 2022-2023 : Président – 1<sup>er</sup> Vice-Président – 2<sup>ème</sup> Vice-Président – Scrutateurs – Scrutateurs suppléants**
- 8. Divers et propositions individuelles**

Cet ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

### **1. Assermentations**

Le Bureau électoral n'a pas reçu les documents pour procéder aux assermentations de nouveaux membres RV et UDI.

A ce sujet, M. le Président a reçu un courriel de la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) et la Direction des affaires communales et des droits politiques du Canton le 21 juin 2022 pour rappeler que « la désignation d'un suppléant doit intervenir dans un délai de cinq semaines à compter du jour où le siège est devenu vacant. Ce dernier est un délai d'ordre et non un délai impératif. Un dépassement de quelques jours reste dans la limite du tolérable. »

### **2. Election Commission de Gestion 2022-2023**

Selon notre règlement article 41 3<sup>ème</sup> paragraphe, lorsque l'assemblée nomme elle-même une commission, elle procède au scrutin de liste, à la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour et à la majorité relative au 2<sup>ème</sup> tour.

Pour cette élection et pour l'élection de la Commission des Finances et le Bureau, M. le Président propose de procéder à une élection tacite si le nombre de sièges à pourvoir est égal au nombre de candidats. Cette dérogation est possible en appliquant l'article 11, alinéa 3 de la Loi sur les communes : « Lorsque le nombre de candidats est égal à celui des sièges à pourvoir, l'élection peut s'opérer tacitement. Mention en est faite au procès-verbal ». M. le Président soumet cette proposition au vote, elle est acceptée à l'unanimité.

Les candidatures suivantes sont proposées par les chefs de groupes :

**F3 Mme Francisca Santana Meylan**

**RV Mme Solène Liengme, MM. Olivier Gery et Jan Pittet**

**UDI Mme Anna Mongiello, MM. Christian Heizmann et Reynold Keusen**

Il n'y a pas d'autre candidature, M. le Président déclare les 7 candidat/e/s élu/e/s et les félicite. Il demande à Mme Mongiello, Présidente actuelle, de convoquer la première séance.

### **3. Préavis N° 06-2022 Comptes 2021**

Mme Anna Mongiello, Présidente de la COGEST est invitée à présenter son rapport qui est en annexe de ce PV. Mme la Présidente recommande aux membres du Conseil de prendre connaissance des rapports très complets qui ont été rédigés par les membres de la COGEST sur les réserves naturelles de la Commune du Chenit, la traversée de l'Orient, le bâtiment de la Cantonnette au Brassus, la parcelle 2624 et le bâtiment des Grandes Roches, les systèmes d'informations de la Commune du Chenit, et le Centre sportif de la Vallée de Joux. La commission de gestion recommande au Conseil d'approuver les comptes 2021.

M. le Président remercie la commission pour son travail conséquent.

M. Jean-Luc Lecoultré, rapporteur de la Commission permanente des Finances, est invité à présenter son rapport qui est en annexe de ce PV. La COFIN invite le Conseil à adopter les 4 conclusions du préavis 06-2022 telles que présentées à la page 46 des Comptes communaux 2021.

M. le Président ouvre la discussion sur le rapport de la COFIN.

- M. Reynold Keusen au sujet du compte 110.3170 « Manifestations » et de la question de la COFIN concernant le coût de la réception du Conseil fédéral : la Municipalité a répondu que plus du 50% était pris en charge par le Canton mais il n'y a pas de chiffre, il souhaiterait savoir combien cela a coûté.

M. Keusen, pour faire suite à une remarque de la COFIN comme quoi les valeurs au bilan sont inférieures à la réalité, évoque le nouveau plan comptable des communes (MCH2) qui entrera en vigueur probablement lors de la prochaine législature, dans ce nouveau cadre les valeurs réelles des biens communaux devront être indiquées. Le bilan évoluera donc de façon marquée.

M. Stives Morand reviendra avec les chiffres exacts de la réception du CF, il confirme les informations au sujet du modèle comptable harmonisé (MCH2) que le canton de Vaud sera le dernier à adopter. La commune du Chenit s'y prépare.

M. le Président remercie M. Lecoultre pour son rapport.

M. le Président parcourt les comptes 2021.

- Compte 450.3526.05 et 06, Mme Adriane Bossy demande s'il ne serait pas envisageable d'imaginer une valorisation des déchets verts avec la construction d'une centrale de biogaz ?

M. le Syndic confirme qu'une étude pour un tel projet est en cours, l'avenir de la STEP fait partie de cette étude. En attendant il faut trouver des moyens pour diminuer les coûts du traitement des déchets.

M. le Président ouvre la discussion sur les comptes 2021.

- M. Stéphane Reymond relève la qualité du rapport de gestion de la Municipalité, il estime cependant qu'il manque des informations sur le Centre sportif.

Mme Carole Dubois Municipale répond que cette demande sera prise en compte.

La parole n'est plus demandée, M. le Président soumet les conclusions du Préavis 06-2022 au vote :

Conclusion 1 : Accepte les Comptes Communaux, ceux de la Bourse G.-H. Piguët et de la Fondation Ami-Napoléon RoCHAT, ainsi que les comptes pertes et profits et les bilans tels qu'ils ont été présentés pour l'année 2021.

- M. P.-O. Capt Président COFIN, ajoute au sujet des comptes G.-H. Piguët et de la Fondation Ami-Napoléon RoCHAT, que la COFIN les a lus et approuvés, elle recommande donc de les accepter.

La parole n'est plus demandée et la conclusion 1 est acceptée à l'unanimité.

Conclusion 2 : Accepte et donne décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2021

La parole n'est pas demandée et la conclusion 2 est acceptée à l'unanimité.

Conclusion 3 : Donne décharge à la Commission des Finances

La parole n'est pas demandée et la conclusion 3 est acceptée à l'unanimité moins 1 abstention.

Conclusion 4 : Donne décharge à la Commission de Gestion

La parole n'est pas demandée et la conclusion 4 est acceptée à l'unanimité.

- M. le Syndic relève la qualité des rapports présentés et l'atmosphère agréable de travail qui a prévalu, il souhaite qu'une rencontre conviviale annuelle ait lieu entre la Municipalité, la COGEST et la COFIN.

#### **4. Préavis N° 07-2022 Temple du Sentier**

##### **Introduction du Chauffage à distance Sogebos et divers travaux**

M. le Président invite M. Reynold Keusen rapporteur de la commission adhoc à lire son rapport qui recommande d'approuver les conclusions telles que présentées.

Vu les investissements prévus par ce préavis la COFIN l'a également étudié, M. Vaucher rapporteur est invité à lire son rapport qui recommande d'approuver les conclusions telles que présentées.

M. le Président remercie les rapporteurs et les commissions pour leur travail.

La parole n'est pas demandée, les conclusions suivantes sont soumises au vote. Elles sont toutes acceptées à l'unanimité.

1. Autorise la Municipalité à procéder à l'introduction du CAD et divers travaux du temple du Sentier

2. Alloue dans ce but un crédit de CHF 590'000.-

3. Autorise la Municipalité à prélever CHF 200'006.- sur le fonds bâtiment culturel, compte 9281.31 (soit le solde du compte 9281.31 ouvert à ce jour)

4. Autorise la Municipalité à emprunter la somme de CHF 590'000.- si nécessaire, et ceci dans le cadre du plafond d'endettement 2021-2026 fixé à CHF 40'000'000.-

5. Décide de porter cette dépense dans les investissements du patrimoine administratif, compte 9143.41 et d'amortir le solde, soit CHF 390'000.- en 10 ans par le budget de fonctionnement, compte 580.3313 à partir de 2023

#### **5. Élection Commission des Finances 2022-2023**

M. le Président demande des propositions. Les candidatures suivantes sont proposées par les chefs de groupes :

**F3 M. Christophe Piguet**

**RV MM. Nicolas Guignard et Jean-Luc Lecoultré**

**UDI MM. Pierre-Olivier Capt et Didier Vaucher**

Il n'y a pas d'autre candidature, M. le Président déclare les 5 candidats élus et les félicite. Il demande à M. Capt, Président actuel, de convoquer la première séance.

Selon notre règlement il y a 3 suppléants à la COFIN, les candidatures suivantes sont proposées par les chefs de groupes :

**F3 M. David André**

**RV M. Fabrice Piazzini**

**UDI M. Claude Reymond**

Il n'y a pas d'autre candidature, M. le Président déclare les 3 candidats élus et les félicite.

#### **6. Préavis N°08-2022 Traversée du village de l'Orient. Réalisation du tronçon n° 02**

M. le Président invite M. David André rapporteur de la commission adhoc à lire son rapport qui recommande d'approuver les conclusions telles que présentées.

Vu les investissements prévus par ce préavis la COFIN l'a également étudié, M. Christophe Piguet rapporteur est invité à lire son rapport qui recommande d'approuver les conclusions telles que présentées.

M. le Président remercie les rapporteurs et les commissions pour leur travail puis il ouvre la discussion générale :

- M. Raymond Lavanchy demande si les travaux pourront quand même débuter en cas de recours contre l'éventuelle décision de levée d'opposition par le Conseil.

M. Stives Morand Municipal informe que les travaux ne pourront pas commencer sur ce tronçon tant que la procédure ne sera pas terminée.

- M. Eric Rochat demande pourquoi il n'est pas possible de prévoir des gendarmes couchés à l'Orient alors qu'il y en a aux Bioux.

M. le Syndic laisse M. Vuilloud en charge de ce dicastère répondre lors de la prochaine séance.

- M. Didier Vaucher souhaite connaître la situation de ValRégieaux par rapport à son plafond d'endettement.

M. Stives Morand Municipal répond que cette association a un plafond d'endettement de 18 millions et que son endettement est actuellement de 15 millions. ValRégieaux est attentive à cela et a le défi de mettre tout le réseau d'eau aux normes tout en collaborant avec les communes lorsqu'elles prévoient des travaux. Le plan financier de ValRégieaux prévoit d'investir 1 million par année, ce qui devrait permettre le maintien du coût actuel de l'eau.

La parole n'est plus demandée, M. le Président soumet les conclusions au vote :

1. Lève les oppositions formulées dans le délai d'enquête courant du 18 mars au 16 avril 2022

Unanimité moins 1 avis contraire

2. Autorise la Municipalité à réaliser les travaux concernant le tronçon routier n° 2 de la traversée de l'Orient, approuve le projet routier tel que présenté

Unanimité moins 1 avis contraire

3. Alloue dans ce but un crédit de CHF 2'700'000.-

Unanimité moins 1 abstention

4. Décide de porter cette dépense dans les investissements du patrimoine administratif, compte 9141.42 et de l'amortir en maximum 30 ans par le budget de fonctionnement, compte 430.3311.42

Unanimité moins 1 abstention

5. Autorise la Municipalité à emprunter, si nécessaire, la somme de CHF 2'700'000.- dans le cadre du plafond d'endettement de CHF 40'000'000.- de la législature 2021-2026

Unanimité moins 1 abstention

7. **Élection du Bureau 2022-2023 : Présidence – 1<sup>ère</sup> Vice-Présidence – 2<sup>ème</sup> Vice-Présidence – Scrutateur/trice/s – Scrutateur/trice/s suppléant/e/s**

M. Raymond Lavanchy UDI propose la candidature de **M. Jan Matti Keller à la Présidence**, il n'y a pas d'autre candidature, M. le Président déclare M. Keller élu tacitement et le félicite.

M. Cyril Maillefer RV présente la candidature de **Mme Fabia Meylan à la 1<sup>ère</sup> vice-présidence**, il n'y a pas d'autre candidature, M. le Président déclare Mme Meylan élue tacitement et la félicite.

M. François Villard F3 présente la candidature de **Mme Joëlle Vuilloud à la 2<sup>ème</sup> vice-présidence**, il n'y a pas d'autre candidature, M. le Président déclare Mme Vuilloud élue tacitement et la félicitera.

**Election scrutateurs**, les chefs de groupes présentent les candidatures suivantes :

**M. Fritz Dennler RV et M. Thierry Rouiller UDI**

Il n'y a pas d'autre candidature, les 2 candidats sont élus tacitement et félicités.

**Election scrutateur/trice/s suppléant/e/s**, les chefs de groupes présentent les candidatures suivantes : **Mme Marylaure Sirna UDI et M. Stephan Schwab RV**

Il n'y a pas d'autre candidature, les 2 candidat/e/s sont élu/e/s tacitement et félicités.

#### 8. Divers et propositions individuelles

- M. Pierre-Olivier Capt, bien que réjoui de l'annonce d'augmentation de places à la garderie des Aristochats, est inquiet que des travaux ne soient pas prévus alors que l'on parle d'une augmentation du nombre de places de 50%. Comment est-il possible d'assurer la qualité de l'accueil des enfants et les conditions de travail du personnel dans les mêmes locaux qu'aujourd'hui ?

Mme Raffaella Cantone Meylan Municipale informe que l'augmentation de places pour la rentrée 2022 n'est pas de 50% mais de 5 places supplémentaires à la nurserie. Le passage de 44 à 66 places est prévu sur plusieurs années, il a été validé par l'OAJE et le codir d'AJOVAL. Des aménagements sont prévus.

- M. Jean-François Aubert estime qu'il n'y a eu que peu d'évolution sur ce qu'il appelle le dépotoir de l'Orient depuis la dernière séance de Conseil communal.  
M. le Syndic informe que la personne concernée a été avertie et doit faire le nécessaire, M. Vuilloud Municipal y est attentif.
- M. Jean-Fred Capt demande si des contrôles sont effectués lorsqu'il y a des sacs noirs dans les containers et il attend toujours des nouvelles au sujet de l'augmentation de plages d'ouverture de la déchetterie.

M. le Syndic confirme que des contrôles sont faits dans les sacs noirs et que des amendes de 150.- sont régulièrement envoyées. Concernant les horaires il laisse M. Vuilloud répondre la prochaine fois.

- M. Reynold Keusen aurait aimé que M. Arjen Meijer préside le Conseil encore une année. Il regrette sa démission et tient à le remercier pour sa présidence très professionnelle et dynamique.

La parole n'est plus demandée.

M. le Président remercie sincèrement le Bureau et en particulier Mme Messer et M. Sanchez, la Municipalité et en particulier son Syndic, l'Administration communale et en particulier Mme Buttet, MM. Trotti et Lanthemann ainsi que M. le Préfet Etienne Roy pour ses précieux conseils.

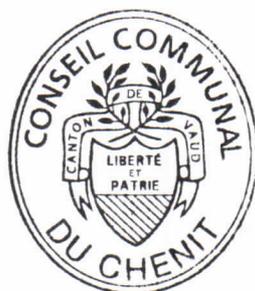
La séance est levée à 21h25.



Arjen Meijer



Françoise Messer



Président

Secrétaire

**Annexes :**

- **Communications municipales**
- **Lettre de démission de M. Philippe Perrin du groupe UDI.**
- **Lettre de M. P.-A. Meylan, Président de la Fondation IDEA, le rapport de la Fondation est disponible sur demande auprès de la secrétaire.**
- **Lettre de démission de M. Arjen Meijer du groupe UDI.**
- **Rapports 2021 de la commission de gestion et de la commission des finances**
- **Rapport de la commission du préavis N°08-2022 Traversée du village de l'Orient. Réalisation du tronçon n° 02**
- **Rapport de la COFIN sur le préavis N°08-2022 Traversée du village de l'Orient. Réalisation du tronçon n° 02**
- **Rapport de la commission du préavis N° 07-2022 Temple du Sentier – Introduction du Chauffage à distance Sogebos et divers travaux**
- **Rapport de la COFIN sur le préavis N° 07-2022 Temple du Sentier – Introduction du Chauffage à distance Sogebos et divers travaux**